

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT DEUX**

**Le 17 Novembre à 19 h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 10 novembre 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine , Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie , M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc , M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAYE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 38

Excusés : Mme FEJARD Carole, M LE PAGE Clément, M CROZET Yves (remplacé par M ISNARD Michel), Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme LARDET Anne Sophie, Mme CARRENO Mercédès,

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice ;

Election d'un secrétaire de séance : M MOULIN Bernard, (Vougy)

**N°2022/N°161**

### **OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION LE CHAROLAIS DU ROANNAIS**

Monsieur le Président expose l'objet de la demande des éleveurs adhérents de l'association le Charolais du roannais. Il rappelle par ailleurs que le Bureau a rendu un avis favorable pour accorder un coup de pouce à la structuration de la filière via l'association « le Charolais du Roannais » avec un soutien de 3 000 € en 2022 (sur la base de l'enveloppe encore disponible) et un complément de 2 000 € à prévoir sur le budget 2023.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accorde en 2022 une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Le charolais du Roannais,
- Prévoit un financement complémentaire exceptionnel de 2 000 € à cette même association à verser au 1er trimestre 2023 sur la base de la transmission d'un premier état d'avancement détaillé.
- Dit que les dépenses seront prévues au budget principal en section de fonctionnement

Le secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Vougy  
M Bernard MOULIN

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221117-N2022-161-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

